



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rocodes

Question orale n° 145

Texte de la question

Mme Sophie Rohfritsch attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, suite à l'annonce par le Gouvernement du retrait du projet de grand contournement ouest de Strasbourg. Le ministre des transports a lancé en décembre 2012 une mission d'expertise destinée à dresser un panorama objectif de la situation strasbourgeoise et d'analyser la pertinence des solutions proposées. À l'heure où des constats alarmants concernant la pollution de l'air dans l'agglomération strasbourgeoise révèlent notamment la présence en excès de particules fines avec des impacts désormais quantifiables sur la santé publique, dans les quartiers de Strasbourg et des communes limitrophes comme Ostwald et Illkirch-Graffenstaden bordant l'A35, la saturation chronique de la circulation est devenue totalement inacceptable. S'y ajoutent des conséquences sur le tissu économique et le fonctionnement des entreprises. Le projet de grand contournement ouest est un des éléments qui déclencherait une série de mesures complémentaires destinées à faciliter les déplacements autour et dans l'agglomération de Strasbourg. Elle lui demande de bien vouloir l'informer sur l'état d'avancement de cette mission qui doit d'urgence s'atteler concrètement à ce travail de diagnostic, sans pour autant avoir à se prononcer sur l'utilité ou l'opportunité de l'ouvrage, car le débat a déjà été tranché et la déclaration d'utilité publique toujours valable.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Rohfritsch](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 145

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1654

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 février 2013](#)

Question retirée le : 26 février 2013 (Retrait à l'initiative de l'auteur)